

**Département de Seine et Marne
Commune de LAGNY-SUR-MARNE**

Dossier d'enquête publique

Plan Local d'Urbanisme (PLU) Modification n°2

8 – Avis et insertions

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE LAGNY-SUR-MARNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU).

Par arrêté n°2025AR/487 en date du 10/09/2025 le Maire de Lagny-sur-Marne a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU.

A cet effet, Madame **BOURDONCLE Brigitte** a été désignée commissaire enquêteur et **Monsieur SPILBAUER Jean-Pierre** comme enquêteur suppléant par le tribunal administratif de Melun.

L'enquête se déroulera à la mairie du 06 octobre au 08 novembre 2025, aux jours et heures habituelles d'ouvertures soit :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h00
- Samedi de 9h00 à 12h00

Le public pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations et/ou propositions sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à compter du 06 octobre 2025 et au plus tard le 08 novembre 2025 à :

Mairie de Lagny-sur-Marne
A l'attention de Madame le Commissaire enquêteur,
2 Place de l'Hôtel de Ville
77400 Lagny-sur-Marne

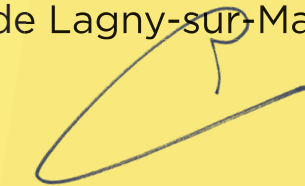
De la même manière, le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6663> et consigner ses observations et/ou propositions à l'adresse mail suivante : **enquete-publique-6663@registre-dematerialise.fr**

Le commissaire enquêteur recevra à l'hôtel de ville le :

- Le lundi 06 octobre de 09h00 à 12h00
- Le vendredi 17 octobre de 14h00 à 17h30
- Le samedi 08 novembre de 09h00 à 12h00

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la Mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Jean-Paul MICHEL
Maire de Lagny-sur-Marne



NE PAS RECOUVRIR OU ENLEVER AVANT LE 8 novembre 2025
Pour tout renseignement : Pôle Urbanisme et Aménagement Tél. 01 74 92 12 74

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT DE CONSTATATION

Rapport n° : FC/04/25

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf septembre

Je soussignée, Céré Fabienne, Brigadier-Chef Principal de Police Municipale, Agent de Police Judiciaire Adjoint, agréée et assermentée en résidence à la Mairie de Lagny Sur Marne,

Vu les articles 21, 21/2, 21-1, 21-2, 28, 73, 429 et 431 du Code de Procédure Pénale,
Vu les articles L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu les articles L. 480-1 et R. 480-3 du code de l'urbanisme ;
Vu l'arrêté de commissionnement en date du 17/06/2019.

A la demande du pôle aménagement et urbanisme, je suis requis afin d'effectuer un constat d'affichage concernant l'avis d'enquête publique relatif au projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Ces affichages sont présents et visible depuis la voie publique sur dix sites de la Commune de Lagny sur-Marne, à savoir :

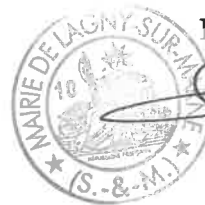
- Mairie, affichage présent réglementairement apposé sur le panneau d'information municipal,
- Allée Vieille et gentil, affichage présent réglementairement apposé sur le panneau d'information municipal,
- Rue du Pont Hardy, affichage présent réglementairement apposé sur le panneau d'information municipal,
- Avenue de Rothschild, affichage présent réglementairement apposé sur le panneau d'information municipal,
- Avenue de Beau Site, affichage présent réglementairement apposé sur le panneau d'information municipal,
- Rue de Marne, affichage présent réglementairement apposé sur le panneau d'information municipal,
- Mix City (Rue Louis Blériot), affichage présent réglementairement apposé sur le panneau d'information municipal,
- Avenue André Malraux, affichage présent réglementairement apposé sur le panneau d'information municipal,
- Cour Pierre Herbin, affichage présent réglementairement apposé sur le panneau d'information municipal,
- Centre Technique Municipal, 54 Rue Ampère, affichage présent sur la porte d'entrée principale,

Des clichés photographiques et un plan sont annexés au présent rapport.

En conséquence, je rédige le présent rapport pour transmission à Monsieur le Maire de Lagny-sur-Marne et au service urbanisme.

L'Agent

Fabienne CERE



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the official stamp.

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE PANNEAUX AFFICHAGES

MAIRIE



ALLEE VIEILLE ET GENTIL



RUE DU PONT HARDY



AVENUE DE ROTHSCHILD



AVENUE BEAU SITE



RUE DE MARNE



MIX CITY



AVENUE ANDRE MALRAUX



PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE PANNEAUX AFFICHAGE	
COUR PIERRE HERBIN	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
 A photograph of an administrative display board located in Cour Pierre Herbin. The board is a whiteboard with a wooden frame, mounted on a metal stand. Above the board, a sign reads "AFFICHAGE ADMINISTRATIF" and "LAGNY SUR MATH". A yellow notice titled "AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE" is pinned to the board. The board is situated next to a black metal fence, and a person's hand is visible on the left side of the frame.	 A photograph of a public inquiry notice posted on a glass door at the Centre Technique Municipal. The notice is yellow and titled "AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE". Above it, a blue sign reads "SERVICE URBANISME À L'HÔTEL DE VILLE" and "À PARTIR DU VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025". The glass door reflects the street scene outside, showing a person in an orange safety vest and a car. To the right of the door, a sign for "Mix'City (Fa 19 Bis 77400)" is visible.

LAGNY-SUR-MARNE

CHALLENGES DU COMITÉ D'ÎLE-DE-FRANCE. Le week-end du Lagny Pontcarré Cycliste ?

Après Sourdun l'an passé, les Challenges du Comité d'Île-de-France retrouvent le parcours val d'oisien d'Haravilliers ce week-end.

C'est la grande messe du cyclisme francilien qui va se dérouler ce week-end à Haravilliers ! Après Sourdun l'an passé, les Challenges du Comité d'Île-de-France retrouvent le parcours val d'oisien de 2023 qui est relativement similaire à celui proposé dans le département l'an dernier.

Les clubs seine-et-marnais seront motivés sur cette compétition et plus particulièrement le Lagny Pontcarré Cycliste. Avec une représentativité dans de nombreuses catégories, la formation présidée par Sébastien Watremez peut venir titiller l'EC Montgeron-Vigneux, le Paris Cycliste Olympique et le Parisis AC 95 dans la quête du Super Challenge du CIF, le trophée récompensant la formation francilienne la plus régulière sur l'ensemble des catégories.

Au programme

Le programme s'annonce chargé avec l'ouverture du bal par les access (10h) le samedi. Le LPC alignera une équipe compétitive capable de rivaliser avec des équipes comme l'US Mauloise, le Watt Cycling Club et le Paris Cycliste Olympique. La Pédale Fertoise sera aussi à suivre tout comme le Team Allcycles-Meaux.



Le Lagny Pontcarré Cycliste avait remporté le CIF access en 2019. LPB

La journée se poursuivra avec les dames. Aucune équipe du département ne devrait être représentée chez les élites dames (13h30) alors que le Lagny Pontcarré Cycliste visera le podium chez les U-15/U-17 filles (13h35) face à l'EC Montgeron-Vigneux

et le Paris Cycliste Olympique.

Le dimanche, la journée débutera avec les open (8h30). Si le Guidon Proinois sera candidat au titre, le Lagny Pontcarré Cycliste de Lucas Da Costa pourrait jouer les trouble-fêtes ce qui sera également le cas

en école de vélo (11h) même si l'EC Montgeron-Vigneux paraît intouchable sur le papier. Le LPC sera la seule formation du département capable de viser une bonne performance collective chez les U-15 (14h) et U-17 (15h30).

CHAMPIONNATS DU MONDE DE PARACYCLISME. Des médailles pour les anciens Dammariens

Les anciens coureurs du Team Peltrax-CS Dammarie-lès-Lys se rappellent au bon souvenir du cyclisme seine-et-marnais en cette deuxième partie de saison ! Alignés au championnat du Monde de paracyclisme à Renaix (Belgique) du 28 au 31 août dernier, Kévin Le Cunff et Thomas Peyroton-Dartet reviennent les poches pleines d'outre-quiévrain !

Deux podiums

Ancien résidant de Coulommiers et de ses environs, Peyroton-Dartet s'est mis en évidence en prenant la deuxième place de l'épreuve en ligne dans la catégorie des C3. L'ancien dammarien se rattrape sur cette compétition après être passé à côté de l'exercice chronométré qu'il termine à la neuvième place.

Pour sa première compétition sur le vieux continent après une saison prolifique en Guadeloupe avec près de dix-huit victoires, Kévin Le Cunff s'est aussi mis en évidence avec une deuxième place sur la course en ligne des C4 après avoir remporté la mé-



Une médaille mondiale pour l'ancien Columérien Thomas Peyroton-Dartet. LPB

daille de bronze sur le contre-la-montre, épreuve dont il avait remporté le titre paralympique à Paris, l'an passé.

Dans cette catégorie, les deux courses sont revenues à Mattis Lebeau. Ce dernier devient le premier coureur de la sélection

nationale à réaliser le doublé en C4 depuis Le Cunff, auteur d'une même performance à Glasgow (Écosse), en 2023.

FONTAINEBLEAU - AVON

Léo Brochier veut bien clôturer son chapitre VCFA



Le Fertois Léo Brochier quittera le VC Fontainebleau-Avon en fin de saison. LPB

Léo Brochier effectue ses derniers tours de roues sous les couleurs du VC Fontainebleau-Avon ! Après un an dans la formation présidée par Stéphane Colas, le coureur formé à la Pédale Fertoise devrait rejoindre l'effectif d'une autre équipe du département lors de la prochaine saison.

« Je n'ai pas forcément eu de chance au cours de la première partie de saison entre les maladies et les blessures. Néanmoins je pense que je ne m'en suis pas trop mal sorti avec aussi peu d'entraînement », relate celui qui a obtenu deux podiums en open 2 à Chevannes (Yonne) et Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Arrivé au VCFA en début d'année, Léo Brochier ne regrette pas son choix. « J'ai vraiment bien

été intégré par le club, il y a une bonne ambiance donc c'est vraiment cool ! Les U-19 sont souvent sur des fédérales juniors ce qui explique que l'on arrivait peu à courir ensemble avec les coureurs open du VCFA », poursuit le coureur Briard. Motivé par la perspective de briller lors des dernières courses de la saison, Léo Brochier veut marquer les esprits pour ses dernières courses sous les clubs du club seine-et-marnais. En effet, le coureur U-23 souhaite rejoindre la toute nouvelle équipe de Division Nationale 3 proposée par le Team Allcycles-Meaux pour 2026. « C'est un beau projet par un club du département. C'est un souhait de rejoindre cet effectif pour engranger de l'expérience et progresser. »

Sébastien Bousser de retour au VCFA



Sébastien Bousser fait son retour au VCF Fontainebleau-Avon. LPB

FONTAINEBLEAU-AVON

Le VC Fontainebleau-Avon voit un de ses glorieux anciens de retour dans l'effectif ! Un an après avoir quitté la formation présidée par Stéphane Colas, Sébastien Bousser portera de nouveau les couleurs du VCFA en cette année 2025. « Ça a été une année compliquée dans le Tarn. J'ai dû revoir certaines priorités et passer le vélo au second plan afin de m'occuper de mes proches. Il y avait des priorités et nous n'avons qu'une vie », confie l'ancien coureur élite également engagé dans le projet d'encadrement de l'équipe N2 féminine Eurinvest-Albi.

« Même si je suis loin de

Fontainebleau, les courses que je ferai seront pour apporter mon expérience aux plus jeunes et leur inculquer cet esprit d'équipe. » Avec le retour de l'ancien champion de France des masters 5 dans son effectif, le VCFA se dote d'un capitaine de route capable de faire le lien entre la nouvelle équipe U-19 et les coureurs open en place. « Une victoire se construit par équipe. Personnellement je me focaliserai sur le championnat de France de la gendarmerie. J'évoluerai en open 2 ou 3 en fonction du reste de l'équipe », affiche un Sébastien Bousser, déterminé à remettre les pendules à l'heure.

Avis administratifs

7422519701 - AA

**Communauté d'Agglomération
Coulommiers Pays de Brie**

**Approbation de la
Mise en Compatibilité du
Plan Local d'Urbanisme
de la communes de
Maisonnelles-en-Brie**

AVIS

Par délibération n° 2025-114 du 2 septembre 2025, la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie a approuvé la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Maisonnelles-en-Brie.

Le dossier de mise en compatibilités du PLU de la commune de Maisonnelles-en-Brie est tenu à la disposition du public au service urbanisme de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie, en mairie de Maisonnelles-en-Brie, et est consultable sur le Geoportail de l'Urbanisme.

**Le Président,
Ugo PEZZETTA.**

7422520101 - AA

**Communauté d'Agglomération
Coulommiers Pays de Brie**

**Approbation de la
Mise en Compatibilité du
Plan Local d'Urbanisme
de la commune de
Pommeuse**

AVIS

Par délibération n° 2025-115 du 2 septembre 2025, la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie a approuvé la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Pommeuse.

Le dossier de mise en compatibilités du PLU de la commune de Pommeuse est tenu à la disposition du public au service urbanisme de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie, en mairie de Pommeuse, et est consultable sur le Geoportail de l'Urbanisme.

**Le Président,
Ugo PEZZETTA.**

7422520201 - AA

**Communauté d'Agglomération
Coulommiers Pays de Brie**

**Approbation de la
Déclaration de Projet
emportant Mise en
Compatibilité des Plans
Locaux d'Urbanisme des
communes de
Maisonnelles-en-Brie
et Pommeuse**

AVIS

Par délibération n° 2025-113 du 2 septembre 2025, la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie a approuvé la Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.) des communes de Maisonnelles-en-Brie et Pommeuse dans le cadre du projet TSF Studios 77.

Le dossier de déclaration de projet et les dossiers de mise en compatibilités des PLU des communes de Maisonnelles-en-Brie et Pommeuse sont tenus à la disposition du public au service urbanisme de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie, en mairie de Maisonnelles-en-Brie et de Pommeuse, et sont consultables sur le Geoportail de l'Urbanisme.

**Le Président,
Ugo PEZZETTA.**

7421777201 - AA

**Commune
de LAGNY-SUR-MARNE**

**Modification du Plan Local
d'Urbanisme**

**1ER AVIS
D'ENQUÊTE
PUBLIQUE**

Par arrêté n° 2025AR/487 en date du 10 septembre 2025, M. le maire de Lagny-sur-Marne a prescrit sur le territoire de la commune de Lagny-sur-Marne, l'ouverture d'une enquête publique du 6 octobre 2025 à 9 h 00 au 8 novembre 2025 à 17 h 30 relative à la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Mme BOURDONCLE Brigitte a été désignée, par Mme la présidente du Tribunal administratif de Melun, en qualité de commissaire enquêteur et M. SPILBAUER Jean-Pierre en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête sont consultables sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6663> et à la mairie de Lagny-sur-Marne (2, place de l'Hôtel de Ville, 77400 Lagny-sur-Marne) aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations, propositions du public pourront y être consignées sur le registre ouvert à cet effet en mairie, sur le registre dématérialisé ou adressées par courrier libellé à " Mme la commissaire enquêteur, Hôtel de Ville de Lagny-sur-Marne, 2, place de l'Hôtel de Ville, 77400 Lagny-sur-Marne ".

La commissaire enquêteur recevra le public en mairie le 6 octobre de 9 h 00 à 12 h 00, le 17 octobre de 14 h 00 à 17 h 30 et le 8 novembre de 9 h 00 à 12 h 00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an, en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Aux termes de cette enquête publique, le conseil municipal se prononce par délibération sur l'approbation de la modification n° 2 du PLU, éventuellement modifiée afin de tenir compte des conclusions de l'enquête et des avis recueillis.

La vie des sociétés

7419640801 - VS

MD CONCEPT

EURL au capital de 1 000 euros
Siège social :
39, avenue Normandie Niemen
77270 VILLEPARISIS
RCS Meaux 934 816 760

**DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 12 août 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 12 août 2025, il a été nommé liquidateur Mme MEDINA AGUILAR Maria Dolores demeurant au 39, avenue Normandie Niemen, 77270 Villeparisis et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 12 août 2025, il a été décidé d'approuver les comptes définitifs de la liquidation, de donner quitus au liquidateur, Mme MEDINA AGUILAR Maria Dolores demeurant au 39, avenue Normandie Niemen, 77270 Villeparisis pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 21 juillet 2025.

Radiation au RCS de Meaux. Mention en sera faite au RCS de Meaux.

Vos **infos locales**,
c'est **chaque semaine** dans votre hebdo
Le pays Briard
en PAPIER et/ou
en version NUMÉRIQUE **ABONNEZ-VOUS !**

Adjudications immobilières

7422133801 - VJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Palais de justice de Meaux

Le jeudi 6 novembre 2025 à 10 h 00

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION

Commune de SAINT-MARD (77230) - 2, rue des Onze-Arpents

Cadastré section ZI n° 103, 09 a 04 ca.

Mise à prix : 170 000 euros

Visite : le 23 octobre 2025 de 14 h 00 à 14 h 45.

Renseignements auprès de :

- **SCP CAGNEAUX-DUMONT GALLION**, société d'avocats, 55 rue Aristide-Briand, 77100 Meaux. **Tél. 01 60 25 14 89.**

- au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Meaux où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

Pour enchérir, le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Meaux est obligatoire ainsi qu'un chèque de banque à l'ordre de la CARPA séquestre de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros.

7422480101 - VJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT au plus offrant et dernier surenchérisseur

Adjudication en audience des criées du Tribunal judiciaire de Meaux, au lieu ordinaire de ses audiences, Palais de Justice - 44, avenue du Président-Salvador-Allende, 77100 Meaux.

LE JEUDI 6 NOVEMBRE 2025 À 10 H 00

**D'UN COTTAGE Center Parcs soumis à location
dans le DOMAINE VILLAGES NATURE PARIS, rue du pré Merlans
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS**

Mise à prix : 100 000 euros

(frais de poursuites en sus)

avec une baisse d'1/4 immédiate à défaut d'enchères

et remise en vente immédiate

Renseignements : le cahier des conditions de vente peut être consulté :

- au Greffe du Tribunal judiciaire de Meaux du juge de l'exécution chargé des ventes immobilières, Palais de Justice, 44 avenue du Président-Salvador-Allende, 77100 Meaux,

- **au cabinet de Me Fabrice NORET**, avocat à Meaux (S&M) 77100 - sis 15, cours Raoul : **01 64 34 95 72,**

- **au cabinet de la SELARL SYLVIA. DELIRANT**, avocat, à Limoge, 45, rue Turgot : **sylvia.delirant@orange.fr**

- **www.avoventes.fr**

Visites le lundi 27 octobre 2025 de 14 h 00 à 14 h 30.

Confiez vos formalités en toute sécurité



Dépôt simple et centralisé



Traitement des dossiers en 48h



Téléchargement des pièce et du KBis



Suivi en temps réel

MEDIALEX
medialex.fr

**Le Pays
Briard**

Un média présent sur actu.fr

8, place Henri IV
77100 MEAUX
Tél. 01 64 75 38 00
e-mail : lepaysbriard@actu.fr
Éditeur : Thomas Martin

Société éditrice :
PUBLIHEBDS SAS
Siège social :
261 rue de Châteaugiron
35051 RENNES CDX 9
SAS au capital de 34 000 000 €

Principal actionnaire :
SIPA (représentée
par Fabrice BAKHOUCHE)

**Président du directoire
et directeur de publication :**
Laurent GOUIER

Impression : SCE - La Presse
de la Manche - 9 rue Gambetta
50100 CHERBOURG OCTEVILLE

**Publicité locale, régionale
et petites annonces :**
HEBDOS COMMUNICATION
Tél. 01 64 75 38 00
e-mail : publicite@actu.fr
www.hebdoscom.com
Directrice de publicité :
Nicole Lecureux

Annonces légales :
MEDIALEX
Tél. 02 99 26 42 00
www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier
les annonces judiciaires et légales sur le département
(ou arrondissement) : Seine-et-Marne (77)

Prix : 1,50 €
Abonnement 1 an : 116 €

ISSN 1142-5695
Commission paritaire n° 0228 C 82769

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle
de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 -
sans autorisation de l'éditeur



Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier journal
par UPM sous le numéro FI/371001 est porteur de l'écobol européen. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.



**Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel
du 16 décembre 2024 soit 0,225 € ht le caractère**

*Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012,
les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées
et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne
dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.*

AVIS DE DÉCÈS

Bruno et Stéphane SAINTEMARIE, ses frères ;
Baptiste, Elisa et Robin, ses neveux et nièces ;
Carole et Maryanne, ses belles-sœurs ;
Mme Alfréda POUPART,
M. et Mme Patrick GAULT,
M. Albert BOULY,
M. et Mme Williams ASSAILLY,
M. et Mme Jacky CRÉPIN,
M. et Mme Jean-Raymond FAHY,
M. et Mme Gilbert SAINTEMARIE,
M. et Mme Roland SAINTEMARIE,
ses oncles et tantes ;
ses cousins et cousines ;
ainsi que toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Christelle SAINTEMARIE

survenu à JOSSIGNY, le 15 septembre 2025 à l'âge de 56 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 septembre 2025 à 14 h 30, en l'église Saint-Romain de la Ferté-Gaucher, suivie de l'inhumation ce même jour à 15 h 45 au cimetière de Jouy-sur-Morin.
Registre à signatures.

PF CANARD - LA FERTÉ-GAUCHER

COULOMMIERS

Michel BARILLAUX et Gisèle BLAVETTE,
Catherine BARILLAUX et Rémi GABORIT,
Christine et Frédéric DURANTEAU,
Hélène BARILLAUX,
ses enfants ;
Jason, Michaël, Brandon, Morgane, Scott,
Kévin, Alicia, Jordan,, Enola,
ses petits-enfants ;
Maelya, son arrière-petite-fille ;
André FERRIÈRE, son frère ;
Annie FERRIÈRE, sa nièce ;
ainsi que toute la famille,
ont la peine de vous faire part du décès de

Madame Nicole BARILLAUX
Née FERRIÈRE

survenu à Paris, le 16 septembre 2025 à l'âge de 77 ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 24 septembre 2025 à 14 h 30, en l'église Saint-Denis-Sainte-Foy de Coulommiers, suivies de l'inhumation ce même jour à 15 h 30, au cimetière de Coulommiers.
Registre à signatures à l'église.

PF CANARD - COULOMMIERS

REMERCIEMENTS

ORLY-SUR-MORIN

Mme Marie-José DELAGE et M. Bernard DELAGE, ses enfants ;
Benoît DELAGE, Adrien DELAGE, ses petits-enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

Madame Gisèle PAPILLON
Née CARLIER

vous expriment leurs biens sincères remerciements pour votre présence, vos fleurs et messages de condoléances.
Ils prient les personnes qui n'auraient pas été prévenues de bien vouloir les en excuser.

PF HARO / ETS CANARD - REBAIS

JOUY-SUR-MORIN

Annie DIOT, son épouse ;
Steven, Coralie et Hugo, ses enfants ;
Maëline, sa petite-fille ;
Ingrid, sa belle-fille ;
Isabelle et Bruno ARNAULT, sa sœur et beau-frère ;
Florian ARNAULT, son neveu,
très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de

Monsieur Jannick DIOT

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine par leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs et de messages de condoléances.
Que chacun trouve ici l'expression de leur profonde gratitude.

PF MARBRERIE DU CŒUR DE LA BRIE - LA FERTÉ-GAUCHER

MAROLLES-EN-BRIE

Christine GUILLETTE, sa fille ;
Grégory et Solène PHILIPPE,
Jérémy PHILIPPE et Audrey,
ses petits-enfants ;
Justine, Benjamin, Valentin, ses arrière-petits-enfants ;
et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Denise GUILLETTE
Née BLONDEL

vous expriment leurs bien sincères remerciements pour votre présence, vos envois de fleurs, souvenir et messages de condoléances.

« Le fil n'est pas coupé. Pourquoi serais-je hors de vos pensées, simplement parce que je suis hors de votre vue ? Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin ».

PF CANARD - COULOMMIERS



PROMO TOUSSAINT

du 15/09/2025 au 15/11/2025

Monument funéraire Hommage
à partir de

990€ *

* prix TTC, hors pose,
hors semelle, hors gravure.



Sous réserve d'accessibilité dans le cimetière, dans un rayon de 25 km autour du point de vente. Modèle déposé. Visuel non contractuel.

Pompes Funèbres Canard - siège social : 32 rue de l'Orgeval 77120 Coulommiers - SAS au capital de 132 000€ - Siret 747 350 155 00038 - Cope APE 9603Z.
Pompes funèbres Des Deux Vallées - Siège social : 133 rue de la Paix 77510 Rebais - SAS au capital de 1 000€ - Siret 511 719 916 00013 - Code APE 9603Z. Représentant légal : Christophe Canard.



COULOMMIERS - Tél. 01 64 03 26 37
ROZAY-EN-BRIE - Tél. 01 64 25 63 53
PROVINS - Tél. 01 60 58 01 01
CRÉCY-LA-CHAPELLE - Tél. 01 64 63 81 23
LA FERTÉ-GAUCHER - Tél. 01 64 04 00 17
MAREUIL-LÈS-MEAUX - Tél. 01 60 61 38 82
REBAIS - Tél. 01 64 65 40 55
QUINCY-VOISINS - Tél. 01 60 04 20 98



**Et vous ?
qu'attendez-vous pour passer
à l'actu près de chez vous ?**

actu.fr | **Le Pays Briard**



SEINE-ET-MARNE

CYCLO-CROSS. Une grande saison pour le cyclo-cross Seine-et-Marnais ?

En ce mois d'octobre, la saison de cyclo-cross va reprendre ses droits. Comme toujours, les coureurs du département auront leur chance de briller.

La saison de cyclo-cross FFC va prendre ses marques au mois d'octobre. Une fois encore, les coureurs du département pourraient être sur le devant de la scène dans les différentes catégories. Si Olivia Onesti (VC Fontainebleau-Avon) fait l'impasse sur la saison et qu'Augustin Fahy quitte la JS Ferté-Gaucher, la Seine-et-Marne aura néanmoins de nombreux atouts pour briller dans les sous-bois.

Les noms à retenir

Revanchar d'après une saison en dessous des objectifs fixés initialement, le Team Peltrax-CS Dammarie-lès-Lys misera sur Lucas Dubau à l'échelle régionale et Joshua Dubau à l'échelle internationale. Les Dammariens pourront aussi compter sur Hervé Loy, Olivier Richard et Frédéric Seguin lors de compétitions départementales.

Le Guidon Proinois pourrait être l'autre équipe à suivre cette saison. L'équipe du président Bastien De Vido aura de nombreux atouts pour rivaliser avec le Paris AC 95 et l'EC Montgeron-Vigneux d'Olivier Nari sur les cyclo-cross open d'Île-de-France. Christopher Piry, Yan Marie et Yann Rolland seront autant



La saison de cyclo-cross FFC débute en ce mois d'octobre. LPB

d'atouts pour la formation provinoise alors que Victor Bouteloup aura des ambitions nationales pour sa deuxième saison dans la catégorie des U-17.

D'autres équipes de Seine-et-Marne seront à suivre. Cela sera le cas du VC Fontaine-

bleau-Avon, du Team Cycliste en Danseuse ou encore du Team Allcycles-Meaux. De son côté, le Lagny Pontcarré Cycliste sera l'équipe à suivre dans les jeunes catégories chez les U-15 et U-17 tout comme la Pédale Fertoise.

Calendrier cyclo-cross Seine-et-Marne (FFC)

Novembre : 23. Provins (toutes catégories).

Décembre : 13. La Ferté-Gaucher (école de vélo) ; 21. Brie-Comte-Robert (toutes catégories).

→ Cyclisme sur route. Deux épreuves annulées

Le calendrier départemental 2025 de cyclisme sur route se retrouve amputé de deux épreuves !

Le Prix de la Municipalité de Nemours est annulé. Organisateur de l'épreuve, le club de l'US Nemours-Saint-Pierre fait partie des plus actifs en matière d'organisation sur la région parisienne avec des épreuves proposées pour toutes les catégories comme récemment début avril à Puiset pour les écoles de vélo, U-15, U-17 et pour les access.

Après également Choisy-en-Brie en école de vélo, c'est celle de Beauthéil, initialement prévue le 28 septembre qui n'a pas eu lieu. « Nous avons découvert par hasard des travaux de gravillonnages sur une partie du circuit. Malheureusement le plan B d'un deuxième circuit étant aussi impacté par les travaux, l'épreuve ne pourra avoir lieu cette année », explique Marc Ansermin, le président du club organisateur du CC Coulommiers.

→ Annulation. Bois-le-Roi sans cyclo-cross

C'est un coup dur pour les passionnés de cyclo-cross ! Initialement prévue le 11 octobre, l'épreuve de Bois-le-Roi est finalement annulée. « Il y a une épreuve d'équitation qui est organisée le même jour sur le site de l'Île de Loisirs et de ce fait n'avons pas eu l'autorisation pour notre cyclo-cross », explique Patrice Truchet le président du Team HBS Cycling, club organisateur de cette compétition. Le prochain cyclo-cross organisé par le club est prévu le 2 novembre prochain à Samoreau, toujours l'égide de l'Ufolep.

LAGNY-SUR-MARNE

CYCLISME. Le LPC en route pour le mondial de gravel

Le Lagny Pontcarré Cycliste aligne des coureurs au championnat du monde gravel.

Alors que la saison de cyclisme sur route touche à sa fin et que celle de cyclo-cross va bientôt débiter, certains coureurs du département vont participer les 18 et 19 octobre aux championnats du Monde de gravel dans le Limbourg hollandais sur les communes de Maastricht, Beek et Beekdaalen (Pays-Bas).

Le Lagny Pontcarré Cycliste aura trois représentants sur cette compétition avec Karl Zoetemelk, le leader de l'équipe, Gary Van Den Driessche et Jean-Yves Zann. Les deux derniers cités devaient initialement participer au France masters de gravel mais une blessure les a contraints à renoncer. « Malgré la concurrence, Karl était focalisé sur le France masters de gravel avant de penser au mondial. Il a fait de ses deux derniers championnats dans cette



Karl Zoetemelk (Lagny Pontcarré Cycliste) va participer au mondial de gravel. LPB

discipline un objectif pour obtenir le meilleur résultat possible », affiche Sébastien Watremez, le président du LPC

tout en rappelant que le mondial sera long de 131 kilomètres avec 1200 mètres de dénivelé positif. Par ailleurs, d'autres coureurs

de Seine-et-Marne devraient être au départ. Cela sera notamment le cas d'Hervé Loy (Team Peltrax-CS Dammarie-lès-Lys).

Tennis de table. Coulommiers, la vilaine surprise

Le leader de l'équipe trois de Saint-Denis, classé 17, Maxime El Turk, a joué un vilain tour aux joueurs de Coulommiers. Il bat Laurent Oribes (classé 19) en simple et en double, leader d'une formation qui s'offre les briards. Ces derniers n'auront pas le choix samedi lors de la venue à la Sucrerie d'un des leaders, Sartrouville B, équipe aux classements moindres que ceux des Seine-et-Marnais.

Régionale 2. Coulommiers perd 22-20 à Saint-Denis, équipe trois. Fred Paysal (classé 20) bat les trois classés 17 et perd en double, Laurent Oribes (classé 19) bat un classé 17 et un classé 16, perd en double et contre un classé 17, Julien Wadoux (classé 18) bat deux classés 17 et perd contre le 16, Damien Ghasarian (classé 13) perd ses trois matches et en double avec Julien Wadoux.



Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,225 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

La vie des sociétés

7425233701 - VS

SCI DU CLOS

SCI au capital de 900 euros
Siège social :
Hameau de Saint Léonard, BP 22
77160 POIGNY
RCS Melun 843 193 293

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2025 a décidé le transfert du siège social à compter du 1er octobre 2025 et de modifier l'Article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au Hameau de Saint Léonard, BP 22, 77160 Poigny.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 3, rue Anatole-France, 77160 Provins.

L'inscription modificative sera portée au RCS Melun tenue par le greffe du tribunal.

Les Gérantes

7425628801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 septembre 2025, à Saint-Ouen-sur-Seine.

Dénomination : LUXIN CHINA S.A.R.L.
Forme : société à responsabilité limitée.

Siège social : 1, rue canivet, 77120 Coulommiers.

Objet : conseil, assistance et accompagnement dans l'organisation de voyages et séjours touristiques.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1 000 euros.

Gérant : M. Alexandre HAYE, demeurant 25, rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine.

La société sera immatriculée au RCS Meaux.

Alexandre HAYE.

Avis administratifs

7421778401 - AA

Commune de LAGNY-SUR-MARNE

Modification du Plan local d'urbanisme

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025AR/487 en date du 10 septembre 2025, M. le Maire de Lagny-sur-Marne a prescrit sur le territoire de la commune de Lagny-sur-Marne, l'ouverture d'une enquête publique du 6 octobre 2025 à 9 h 00 au 8 novembre 2025 à 17 h 30 relative à la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Mme BOURDONCLE Brigitte a été désignée, par Mme la Présidente du tribunal administratif de Melun, en qualité de commissaire enquêteur et M. SPILBAUER Jean-Pierre en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête sont consultables sur le registre dématérialisé

<https://www.registre-dematerialise.fr/6663> et à la mairie de Lagny-sur-Marne (2, place de l'Hôtel de Ville, 77400 Lagny-sur-Marne) aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations, propositions du public pourront y être consignées sur le registre ouvert à cet effet en mairie, sur le registre dématérialisé ou adressées par courrier libellé à « Mme la Commissaire enquêteur, Hôtel de Ville de Lagny-sur-Marne, 2, place de l'Hôtel de Ville, 77400 Lagny-sur-Marne ».

La commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

- le 6 octobre de 9 h 00 à 12 h 00,
- le 17 octobre de 14 h 00 à 17 h 30,
- et le 8 novembre de 9 h 00 à 12 h 00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an, en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Aux termes de cette enquête publique, le conseil municipal se prononce par délibération sur l'approbation de la modification n° 2 du PLU, éventuellement modifiée afin de tenir compte des conclusions de l'enquête et des avis recueillis.

Toute **l'actualité locale**,
c'est **chaque semaine** dans votre hebdo

Le Pays Briard

en **PAPIER** et/ou
en version **NUMÉRIQUE**

ABONNEZ-VOUS !

Je m'abonne
par prélèvement
automatique,
c'est
+ facile

Vos **infos locales**,
c'est **chaque semaine**
dans votre hebdo

Le Pays Briard

en **PAPIER** et/ou
en version **NUMÉRIQUE**

ABONNEZ-VOUS !

Le Pays Briard

Un média présent sur actu.fr

8, place Henri IV
77100 MEAUX
Tél. 01 64 75 38 00
e-mail : lepaysbriard@actu.fr
Éditeur : Thomas Martin

Société éditrice :
PUBLIHEBDOS SAS
Siège social :
261 rue de Châteaugiron
35051 RENNES CDX 9
SAS au capital de 34 000 000 €

Principal actionnaire :
SIPA (représentée
par Fabrice BAKHOUCHE)

**Président du directoire
et directeur de publication :**
Laurent GOUHIER

Impression : SCE - La Presse
de la Manche - 9 rue Gambetta
50100 CHERBOURG OCTEVILLE

**Publicité locale, régionale
et petites annonces :**
HEBDOS COMMUNICATION

Tél. 01 64 75 38 00
e-mail : publicite@actu.fr
www.hebdoscom.com

Directrice de publicité :
Nicole Lecureux

Annonces légales :
MEDIALEX
Tél. 02 99 26 42 00
www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier
les annonces judiciaires et légales sur le département
(ou arrondissement) : Seine-et-Marne (77)

Prix : 1,50 €
Abonnement 1 an : 116 €

ISSN 1142-5695
Commission paritaire n° 0228 C 82769

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle
de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 -
sans autorisation de l'éditeur



Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/37/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.



Le
saviez-
vous ?

**Imprimer,
c'est aussi recycler
et revaloriser !**

Nos 2 imprimeries de Cavan (22)
et Cherbourg (50) sont **labellisées Imprim'vert**.

actu.fr
L'actu près de chez vous

Le Pays Briard

La centrale des marchés

Par **MEDIALEX**

**RESEAU france
marchés.com**

Trouvez gratuitement le bon marché public près de chez vous !

lacentraledesmarches.com

AVIS DE DÉCÈS

SAINT-CYR-SUR-MORIN

Philippe,
Françoise,
Benoît, ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Thérèse BRIANDET
née ANTUNA

survenu à Coulommiers le 4 octobre 2025, à l'âge de 91 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 octobre 2025, à
10 h 30, en l'église de Saint-Cyr-sur-Morin.
Un registre à signatures sera mis à votre disposition à l'église.

POMPES FUNÈBRES CANARD – COULOMMIERS

LA CELLE-SUR-MORIN

Véronique,
son épouse ;
Sylvie, Kathie,
ses filles ;
Jennifer, Tiffany, Maewa,
ses petites filles ;
ses arrières petites-filles,
ses amis et sa famille de cœur,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Alain PECKERT

survenu à Coulommiers le 8 octobre 2025, à l'âge de 77 ans.
Les obsèques civiles seront célébrées le lundi 13 octobre 2025
à 10 heures, à la salle de cérémonie de la chambre funéraire du
Grand Morin à Coulommiers et seront suivies d'une inhumation au
cimetière de la Celle-sur-Morin.
Réunion et registre à signature.
POMPES FUNÈBRES CANARD - COULOMMIERS

AMILLIS

Madame Roselyne GUYET,
son épouse ;
Sonia, Thierry,
ses enfants ;
Lysiane FOUX, Elisa MOUTTEAU,
ses amies ;
ainsi que toute la famille,
ont l'immense peine de vous faire part du décès de

Monsieur Albert GUYET

survenu à son domicile le 5 octobre 2025, à l'âge de 91 ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 14 octobre 2025
à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre-et-Sainte-Flodoberthe d'Amillis, où
un registre tiendra lieu de condoléances, suivies de l'inhumation ce
même jour à 15 h 30, au cimetière d'Amillis.
Madame GUYET tient à remercier vivement le Docteur Bessière ainsi
que les infirmières qui ont pris soin de son époux et l'ont soutenue.

P.F. CANARD - COULOMMIERS

Le saviez-vous ?

Votre journal est fait à 95% avec du papier recyclé !



actu.fr
L'actu près de chez vous

**Le Pays
Briard**

Annoncez GRATUITEMENT
vos
manifestations sur **infolocale.fr**

VOTRE ACTUALITÉ DE PROXIMITÉ

chaque semaine dans
votre journal préféré



et tous
les jours sur
actu.fr



actu.fr
L'actu près de chez vous

Le Pays Briard

IDÉE CADEAU

Offrez-lui un abonnement à son journal préférré !



actu.fr | **Le Pays Briard**

PROMO TOUSSAINT

du 15/09/2025 au 15/11/2025

Monument funéraire Hommage
à partir de

990€ *

* prix TTC, hors pose,
hors semelle, hors gravure.



**POMPES
FUNÈBRES
CANARD**
Une famille à vos côtés

COULOMMIERS - Tél. 01 64 03 26 37
ROZAY-EN-BRIE - Tél. 01 64 25 63 53
PROVINS - Tél. 01 60 58 01 01
CRÉCY-LA-CHAPELLE - Tél. 01 64 63 81 23
LA FERTÉ-GAUCHER - Tél. 01 64 04 00 17
MAREUIL-LÈS-MEAUX - Tél. 01 60 61 38 82
REBAIS - Tél. 01 64 65 40 55
QUINCY-VOISINS - Tél. 01 60 04 20 98

*Sous réserve d'accessibilité dans le cimetière, dans un rayon de 25 km autour du point de
vente. Modèle déposé. Visuel non contractuel.*

Pompes Funèbres Canard - siège social : 32 rue de l'Orgeval 77120 Coulommiers - SAS au capital
de 132 000€ - Siret 747 350 155 00038 - Cope APE 9603Z.
Pompes funèbres Des Deux Vallées - Siège social : 133 rue de la Paix 77510 Rebais - SAS au capital
de 1 000€ - Siret 511 719 916 00013 - Code APE 9603Z. Représentant légal : Christophe Canard.

Économie **Les voitures-bars des TGV sont alimentées depuis Sucy-en-Brie** ➔ P. III

Crégy-lès-Meaux **Un cadre accusé de détournement de fonds publics** ➔ P. I

77

Seine-et-Marne • Jeudi 9 octobre 2025 • N° 25233 • 2,20 €

Le Parisien



Tournée
Le grand retour de Lara Fabian

➔ Loisirs • P. 29

LP/OLIVIER LEJEUNE

Sébastien Lecornu
« Un Premier ministre dans les 48 heures »



REUTERS/STÉPHANIE LECOCQ

➔ Politique • P. 6 à 11

Procès Jubillar
L'ex-codétenu confirme les « aveux » de l'accusé

➔ Police-Justice • P. 15



LP/YANN FOREIX

Santé mentale
La pollution en cause ?

➔ Médecine • P. 13

Robert Badinter

La patrie reconnaissante

L'ancien avocat et ministre de la Justice, à l'origine de l'abolition de la peine de mort en 1981, entre aujourd'hui au Panthéon.

➔ Fait du jour • P. 2 à 4

LP/MATTHIEU DE MARTIGNAC



C'est dans les vieux pots qu'on fait
les meilleures crèmes dessert.

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr



Le Parisien

R 20174 - 1009 - 2,20 €

Grèves Les prévisions ligne par ligne
dans les transports ➔ P. VIII

Éducation 800 enseignants priés d'avancer
leurs frais jusqu'en 2026 ➔ P. I

77

Seine-et-Marne • Jeudi 18 septembre 2025 • N° 25215 • 2,20 €

Le Parisien



David Guetta
« Le Stade
de France me
faisait peur »

➔ Loisirs • P. 27

LP/OLIVIER LEJEUNE

Grève dans les écoles La grande débrouille des parents

Les enseignants font partie
des catégories appelées à cesser
le travail ce jeudi. Baby-sitting,
recours aux proches, télétravail
ou garderie au boulot : quand
les classes sont fermées,
les familles improvisent.

➔ Fait du jour • P. 2 à 4



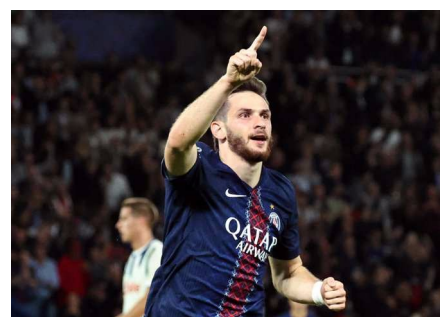
LP/FRED DUGIT



FOR • LE JOURNAL DU CENTRE • /MAXPPP

Cures thermales
Le remboursement
à 100 % est menacé

➔ Économie • P. 7



LP/FRED DUGIT

PSG-Atalanta (4-0)
Belles retrouvailles
avec la Ligue
des champions

➔ Sports • P. 18 et 19

PUBLICITÉ

Le Parisien



R 20174 - 918 - 2,20 €

EXCERPT PRESENTED
BY THE FESTIVAL OF CANNES
FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2025
SEANCE DE MINUIT

VOULEZ-VOUS VRAIMENT TOUT LUI DIRE ?

CÉCILE DE FRANCE

DALLOWAY

UN FILM DE
YANN GOZLAN

LARS MIKKELSEN ANNA MOUGLALIS FRÉDÉRIC PIERROT FREYA MAVOR ET MYLÈNE FARMER

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

Le Parisien

Le Point

Gala



PARIS | IX^e Depuis une dizaine de jours, le portrait d’une jeune femme a été accroché en grand sur un mur, sans que personne ne sache qui elle est ni pourquoi.

Mais qui est « l’inconnue de la rue Pigalle » ?

Marion Kremp

SON REGARD se plante avec douceur dans celui des passants qui descendent la rue Jean-Baptiste-Pigalle. Depuis une dizaine de jours, le portrait d’une jeune femme, bouche carmin et cheveux noir de jais tirés en un chignon élégant, s’affiche en grand sur le mur du numéro 67 de la rue du IX^e arrondissement de Paris.

Une photo prise de nuit, on y devine les lumières d’une ville qui se reflètent sur l’eau. Peut-être même un pont qui enjambe la Seine. Rien de plus, aucun message, ne permet d’identifier celle que l’on nommera « l’inconnue de la rue Pigalle » sans pouvoir encore percer le mystère qui taraude les habitants et les commerçants du quartier.

L’installation de cette photo imprimée sur toile et accrochée à ce mur blanc par des crochets métalliques qui percent le béton semble l’œuvre

de professionnels. Zine, le directeur de la supérette Carrefour city située juste en face, a même vu une « nacelle élévatrice » arriver « un matin il y a une bonne semaine » et installer la photo à au moins cinq mètres de haut.

Déclaration d’amour ou hommage à une défunte ?
« On se demande qui est cette femme et pourquoi elle est affichée ici. Les clients du quartier nous posent la question mais on ne sait rien. Pour moi, ça a tout l’air d’une déclaration d’amour ! » s’en amuse-t-il en espérant avoir un jour le fin mot de l’histoire.

Une piste que plusieurs passants croisés mardi midi dans le quartier plébiscitent eux aussi. « Je préfère me dire ça plutôt que d’imaginer que c’est un hommage à une jeune femme malheureusement décédée ou disparue. En tout cas, à chaque fois que je passe par là, j’essaie d’imaginer qui cela



LP/M.K.

peut bien être, pourquoi et par qui sa photo a été affichée là », s’interroge une habitante du boulevard de Clichy.

Le patron du kebab situé dans l’immeuble, lui, a découvert le portrait en ouvrant sa boutique mais ne se souvient pas du jour exact non plus : « J’arrive un peu avant 11 heu-

res, elle était déjà là. En tout cas, ce n’est pas un visage qui me dit quelque chose, et de toute façon le quartier de Pigalle draine tellement de gens qu’elle n’est peut-être pas d’ici ». La déclaration d’amour, lui n’y croit pas.

Sur un groupe Facebook d’habitants du IX^e arrondis-

sement, les riverains s’interrogent. Certains croient reconnaître Agathe Hilaret, la joggeuse de 28 ans, tuée dans la Vienne au printemps. D’autres, plus pragmatiques, se plaignent du bruit occasionné par le vent qui s’engouffre dans la toile la nuit. Comme nous, ils sont plu-

Paris (IX^e), mardi. Le portrait attise la curiosité des passants et des commerçants de la rue Jean-Baptiste-Pigalle.

sieurs à avoir tenté une reconnaissance via Google images, sans résultat. Et s’il s’agissait tout bonnement d’une œuvre d’art ? Une exposition libre, voire sauvage, comme ces auto-portraits de l’artiste John Hamon qui ont envahi Paris ces dernières années ? À quelques rues de là, une autre photo sur toile a été accrochée. Rue de Rochechouart, au numéro 39, il s’agit cette fois-ci d’un jeune homme qui effectue une acrobatie devant la tour Eiffel. Même format de toile, même type d’accrochage. Voilà peut-être une première piste sérieuse ! Contactée, la mairie du IX^e arrondissement de Paris n’a pas encore donné suite à notre interrogation.

JUDICIAIRES ET LÉGALES

ANNONCES 77

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 80 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 16 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 395 € HT - (SAS) 197 € HT - (SASU) 141 € HT - (SNC) 218 € HT - (SARL) 147 € HT - (EURL) 129 € HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 220 € HT - (SCI) 189 € HT. Démission/nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital - 108 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI - 135 € HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cessions d'actions - Réalisation du bail commercial - 187 € HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales - 152 € HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales - 110 € HT - Changement de patronyme - 57 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 16 décembre 2024 - 60 (0,183 € HT) - 75/92/93/94 (0,237 € HT) - 91/77/78/95 (0,225 € HT).

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros



Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

MAIRIE DE PROVINS
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21770379200010
Ville : Provins
Code Postal : 77160
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_24TIUWae15

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Monsieur David LEBON

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : VOIR RC
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis :

10 octobre 2025 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : Valeur technique 60 %
Prix 40 %
Detail des critères voir RC

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Installation, encadrement patinage, sécurité, gestion technique et d'accueil et assistance à l'organisation fonctionnelle de la patinoire mobile de Provins
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Installation, encadrement patinage, sécurité, gestion technique et d'accueil et assistance à l'organisation fonctionnelle de la patinoire mobile de Provins
Lieu principal d'exécution du marché : PROVINS
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Concernant les délais d'introduction de recours : -Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique-référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou si aucun avis n'a été publié, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat-recours pour excès de pouvoir : délai de deux mois à compter de la décision attaquée-recours de pleine juridiction :délai de deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité prises pour l'attribution du marché (à défaut sans condition de délai).-un recours en référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat, en application des dispositions de l'article L.521-1 du Code de Justice administrative.-un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée
Délai de validité des offres : 120 jours
Date d'envoi du présent avis : 16/09/2025
Mots clés: Prestations de services

Constitution de société

Aux termes d'un acte SSP en date à SAINT PATHUS (77) du 13/09/2025, il a été constitué : Forme : SASU. Dénomination : M'TECH ELEC Siège : 3 Allée de l'Aube, 77178 SAINT PATHUS. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1.000 € numéraire. Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : Tous travaux d'installation électrique dans tous locaux, savoir : Installation de câbles et appareils électriques, câbles de télécommunication, système d'éclairage, Câblage de réseau informatique et de télévision par câble y compris fibre optique, montage d'antennes et paraboles. Installation des systèmes d'alimentation de secours (groupe électrogène). Installation de systèmes d'alarme incendie, système d'alarme contre les effractions. Connexion d'appareils électriques et électroménagers, y compris le chauffage par plinthes chauffantes. Droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Eric MARILLIER, 3 Allée de l'Aube, 77178 SAINT PATHUS. Immatriculation RCS de MEAUX.

Divers société

ANPSR

SARL au capital de 50000 € Siège social : 2C rue BURAT 77780 BOURRON-MARLOTTE RCS MELUN 97803271200017
Par décision de l'associé Unique du 05/09/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 25 avenue Franklin Roosevelt 77210 AVON à compter du 05/09/2025
Modification au RCS de MELUN.

ASTRALIS AGENCY
EURL au capital de 200 euros, 10 rue Simone Signoret, 77860

QUINCY-VOISINS, 934 961 020 RCS Meaux.
Par décision de l'associé unique en date du 12/09/2025, il a été pris acte de transférer le siège social de la société, à compter du 12/09/2025 au 4 rue des Docteurs Simon, 93370 MONTFERMEIL.
La société sera radiée du RCS de Meaux et réimmatriculée au RCS de Bobigny.

LISSAM TRANS

SASU au capital de 2500 € Siège social : 8 AV DES ENTREPRENEURS 77290 MITRY-MORY RCS MEAUX 98022973600015
Par décision de l'associé Unique du 01/07/2025, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 2500 à 9900 € à compter du 01/07/2025. Modification au RCS de MEAUX.

Enquête publique

COMMUNE DE LAGNY-SUR-MARNE

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1ER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025AR/487 en date du 10 septembre 2025, M le Maire de LAGNY-SURMARNE, a prescrit sur le territoire de la commune de Lagny-sur-Marne, l'ouverture d'une enquête publique du 06 octobre 2025 à 09h à 08 novembre 2025 à 17h30 relative à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Madame BOURDONCLE Brigitte a été désignée, par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Melun, en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur SPILBAUER Jean-Pierre en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête sont consultables sur le registre dématérialisé <https://www.registredematerialise.fr/6663> et à la mairie de Lagny-sur-Marne(2Placede l'HôteldeVille,77400LAGNYSUR-MARNE) aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations, propositions du public pourront y être consignées sur le registre ouvert à cet effet en mairie, sur le registre dématérialisée ou adressées par courrier libellé à «Madame la Commissaire enquêteur, Hôtel de Ville de Lagny-sur-Marne, 2 Place de l'Hôtel de Ville, 77400 Lagny-sur-Marne». La commissaire enquêteur recevra le public

en mairie le 06 octobre de 09h à 12h, le 17 octobre de 14h à 17h30 et le 08 novembre de 09h à 12h. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an, en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Aux termes de cette enquête publique, le conseil municipal se prononce par délibération sur l'approbation de la modification n°2 du PLU, éventuellement modifié afin de tenir compte des conclusions de l'enquête et des avis recueillis.

Collectivités territoriales

Le bon réflexe, c'est **Le Parisien**

Publiez vos annonces dans Le Parisien

Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et Oise.

Votre contact pour vos annonces :
01 87 39 82 96
legales2@leparisien.fr